CONDITIONS GÉNÉRALES ET BROCHURE DES PRODUITS BANQUE SOLEIL

Société Anonyme au capital de 25.000.000.000 FCFA

Siège social : Avenue Léopold Sédar Senghor, Dakar, Sénégal

RCCM: SN-DKR-2005-B-4729

Adresse postale : BP 10200, Dakar, Sénégal

Tél: (+221) 33 839 55 00

Email: contact@banquesoleil.sn Site web: www.banquesoleil.sn

Document en vigueur au 1er janvier 2025

SOMMAIRE

- 1. PRÉAMBULE
- 2. DÉFINITIONS
- 3. COMPTE DE DÉPÔT
 - 1. Ouverture de compte
 - 2. Fonctionnement du compte
 - 3. Clôture de compte

4. PRODUITS ET SERVICES BANCAIRES

- 1. Comptes d'épargne
- 2. Comptes à terme
- 3. Produits de crédit
- 4. Services bancaires digitaux
- 5. Cartes bancaires
- 5. TARIFICATION
- 6. CONFIDENTIALITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES
- 7. DISPOSITIONS DIVERSES
- 8. ANNEXES

PRÉAMBULE

Le présent document contient les Conditions Générales régissant les relations entre la Banque Soleil (ci-après dénommée "la Banque") et ses clients (ci-après dénommés "le Client"). Il présente également les caractéristiques des produits et services bancaires proposés par la Banque.

La Banque Soleil est un établissement bancaire de droit sénégalais, régi par la réglementation bancaire de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) et soumis au contrôle de la Commission Bancaire de l'UEMOA et de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

Les présentes Conditions Générales sont susceptibles d'être modifiées à tout moment, sous réserve d'en informer le Client par tout moyen approprié. Elles sont disponibles dans toutes les agences de la Banque Soleil ainsi que sur son site Internet.

En souscrivant aux produits et services de la Banque Soleil, le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales et les accepter dans leur intégralité.

DÉFINITIONS

Agence : Lieu d'accueil de la clientèle où sont commercialisés les produits et services de la Banque.

BCEAO: Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, institut d'émission commun aux huit pays membres de l'UEMOA.

Client : Personne physique ou morale titulaire d'un compte ouvert dans les livres de la Banque.

Compte de dépôt : Compte bancaire permettant au Client de déposer des fonds, d'effectuer des retraits et de réaliser des opérations de paiement.

DAT: Dépôt à Terme, placement financier à échéance fixe.

FCFA : Franc de la Communauté Financière Africaine, monnaie ayant cours légal dans les pays membres de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA).

RIB: Relevé d'Identité Bancaire, document comportant toutes les références bancaires d'un compte.

UEMOA : Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine, regroupant huit pays d'Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo.

COMPTE DE DÉPÔT

Ouverture de compte

1. Conditions d'ouverture

L'ouverture d'un compte de dépôt à la Banque Soleil nécessite la signature d'une convention de compte et la fourniture d'un ensemble de documents justificatifs.

Pour les personnes physiques :

- Pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport, carte de séjour)
- Justificatif de domicile de moins de trois mois (facture d'électricité, d'eau, de téléphone, quittance de loyer)
- Photo d'identité récente
- Justificatif de revenus (bulletin de salaire, attestation de revenus, déclaration fiscale)
- Attestation d'activité pour les professions libérales et commerçants
- Formulaire de connaissance client dûment rempli
- Tout autre document que la Banque jugera nécessaire

Pour les personnes morales :

- Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM)
- Statuts de la société certifiés conformes
- Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive
- Pièces d'identité des dirigeants et des personnes habilitées à faire fonctionner le compte
- Justificatif du siège social
- Numéro d'Identification Nationale des Entreprises et Associations (NINEA)
- Formulaire de connaissance client dûment rempli
- Tout autre document que la Banque jugera nécessaire

2. Types de comptes

Compte individuel: Ouvert au nom d'un seul titulaire qui en a la libre disposition.

Compte joint : Ouvert au nom de plusieurs cotitulaires qui peuvent faire fonctionner le compte sous leur signature conjointe ou sous la signature de l'un d'entre eux, selon les modalités définies lors de l'ouverture.

Compte indivis : Ouvert au nom de plusieurs cotitulaires qui doivent tous donner leur accord pour toute opération sur le compte.

Compte pour mineur : Ouvert au nom d'un mineur sous la signature de son représentant légal. Le mineur de plus de 16 ans peut être autorisé à faire fonctionner le compte sous certaines conditions.

Compte pour majeur protégé : Ouvert au nom d'un majeur sous tutelle, curatelle ou sauvegarde de justice, selon les modalités définies par la décision de justice.

3. Procuration

Le Client peut donner procuration à une ou plusieurs personnes pour faire fonctionner son compte. La procuration doit être établie par écrit sur un formulaire fourni par la Banque,

signée par le mandant et le mandataire en présence d'un représentant de la Banque. La procuration peut être révoquée à tout moment par le Client, qui doit en informer la Banque par écrit.

Fonctionnement du compte

1. Opérations au crédit

Le compte peut être crédité par :

- Versements d'espèces aux guichets de la Banque
- Virements reçus
- Remises de chèques
- Encaissements de lettres de change ou de billets à ordre

Pour toute remise d'espèces, un reçu est délivré au Client. Les versements d'espèces supérieurs à 5.000.000 FCFA doivent faire l'objet d'une déclaration d'origine des fonds.

Les remises de chèques sont créditées sur le compte après encaissement effectif, sous réserve de bonne fin. Le délai d'encaissement varie selon la nature du chèque et la localisation de la banque tirée. Pour les chèques tirés sur des banques situées au Sénégal, le délai est généralement de 2 jours ouvrables. Pour les chèques tirés sur des banques situées dans les autres pays de l'UEMOA, le délai est de 5 jours ouvrables. Pour les chèques tirés sur des banques étrangères, les délais varient selon les pays et font l'objet d'une information spécifique au Client.

2. Opérations au débit

Le compte peut être débité par :

- Retraits d'espèces aux guichets de la Banque ou aux distributeurs automatiques de billets
- Virements émis
- Paiements par carte bancaire
- Paiements de chèques émis
- Paiements de prélèvements automatiques
- Paiements de lettres de change ou de billets à ordre
- Frais et commissions bancaires

Pour les retraits d'espèces aux guichets, le Client doit présenter une pièce d'identité et, selon le montant, remplir un formulaire de retrait. Les retraits supérieurs à 2.000.000 FCFA doivent être annoncés 24 heures à l'avance.

Les virements peuvent être occasionnels ou permanents. Les virements permanents sont exécutés selon la périodicité définie par le Client (mensuelle, trimestrielle, etc.) et peuvent être modifiés ou résiliés à tout moment.

3. Découvert

Le compte de dépôt doit fonctionner en position créditrice. Toutefois, la Banque peut accorder au Client une autorisation de découvert dont le montant et les conditions sont fixés par convention spéciale. En l'absence d'autorisation préalable, tout découvert donnera lieu à la perception d'intérêts débiteurs au taux maximum autorisé par la réglementation en vigueur, majoré de frais de gestion.

4. Relevés de compte

La Banque met gratuitement à la disposition du Client un relevé de compte mensuel, disponible en agence ou transmis par voie électronique si le Client a souscrit à ce service. Les relevés peuvent également être consultés via les services de banque en ligne. Le Client dispose d'un délai de 30 jours à compter de la date du relevé pour formuler toute réclamation relative aux opérations inscrites sur son compte.

5. Incidents de fonctionnement

Chèque sans provision : En cas d'émission d'un chèque sans provision, la Banque informe le Client par tout moyen approprié et l'invite à régulariser sa situation dans un délai de 48 heures. À défaut de régularisation, la Banque rejette le chèque et déclare l'incident au Fichier Central des Incidents de Paiement de la BCEAO. Le Client fait alors l'objet d'une interdiction bancaire d'émettre des chèques sur l'ensemble de ses comptes pour une durée de 5 ans, sauf régularisation.

Opposition : Le Client peut faire opposition au paiement d'un chèque ou d'une carte bancaire en cas de perte, vol ou utilisation frauduleuse. L'opposition doit être confirmée par écrit dans les 48 heures.

Saisie : En cas de saisie pratiquée sur le compte du Client, la Banque est tenue de bloquer les fonds à concurrence du montant de la saisie.

Clôture de compte

1. Clôture à l'initiative du Client

Le Client peut demander la clôture de son compte à tout moment, sans préavis et sans avoir à justifier sa décision. La demande doit être formulée par écrit. Le solde créditeur est restitué au Client après déduction des opérations en cours et des frais éventuels.

2. Clôture à l'initiative de la Banque

La Banque peut clôturer le compte moyennant un préavis de 60 jours, notifié par lettre recommandée avec accusé de réception, sans avoir à justifier sa décision.

La Banque peut également clôturer le compte sans préavis en cas de :

- Non-respect des conditions générales
- Comportement gravement répréhensible du Client
- Fonctionnement anormal du compte
- Incident de paiement grave

- Information inexacte fournie lors de l'ouverture du compte
- Cessation des relations commerciales

3. Effets de la clôture

La clôture du compte entraîne l'arrêt des services et opérations associés (cartes bancaires, chéquiers, virements permanents, etc.). Le Client doit restituer tous les moyens de paiement en sa possession et prendre les dispositions nécessaires pour le règlement des opérations en cours.

PRODUITS ET SERVICES BANCAIRES

Comptes d'épargne

1. Compte d'Épargne Soleil

Le Compte d'Épargne Soleil est un compte d'épargne à vue destiné aux particuliers.

Caractéristiques:

- Versement minimum à l'ouverture : 25.000 FCFA
- Solde minimum: 10.000 FCFA
- Taux d'intérêt annuel : 3,50% (susceptible de variation selon les conditions du marché)
- Calcul des intérêts : sur la base du solde quotidien
- Versement des intérêts : trimestriellement
- Frais de tenue de compte : 1.000 FCFA par trimestre
- Gratuité des versements
- Limitation des retraits : 2 retraits gratuits par mois, 1.000 FCFA par retrait supplémentaire

Avantages:

- Disponibilité des fonds
- Rémunération attractive
- Possibilité de mettre en place des versements automatiques depuis le compte courant
- Accès via la banque en ligne et l'application mobile

2. Plan Épargne Éducation

Le Plan Épargne Éducation est un compte d'épargne à terme destiné à financer les études des enfants.

Caractéristiques:

- Versement minimum à l'ouverture : 50.000 FCFA
- Versements périodiques obligatoires : minimum 25.000 FCFA par mois

- Durée minimale : 3 ans
- Durée maximale : 10 ans
- Taux d'intérêt annuel : 4,25% (susceptible de variation selon les conditions du marché)
- Calcul des intérêts : sur la base du solde quotidien
- Versement des intérêts : annuellement, capitalisés
- Frais de tenue de compte : gratuit
- Pénalité en cas de retrait anticipé : 2% du montant retiré

Avantages:

- Rémunération bonifiée
- Possibilité de déblocage anticipé en cas de besoin lié aux études (sur présentation de justificatifs)
- Exonération d'impôt sur les intérêts selon la réglementation en vigueur

3. Plan Épargne Retraite

Le Plan Épargne Retraite est un compte d'épargne à long terme destiné à préparer la retraite.

Caractéristiques:

- Versement minimum à l'ouverture : 100.000 FCFA
- Versements périodiques obligatoires : minimum 50.000 FCFA par mois
- Durée minimale : 5 ans
- Taux d'intérêt annuel : 4,75% (susceptible de variation selon les conditions du marché)
- Calcul des intérêts : sur la base du solde quotidien
- Versement des intérêts : annuellement, capitalisés
- Frais de tenue de compte : gratuit
- Pénalité en cas de retrait anticipé : 3% du montant retiré

Avantages:

- Rémunération bonifiée
- Possibilité de percevoir une rente à l'échéance ou un capital
- Exonération d'impôt sur les intérêts selon la réglementation en vigueur
- Possibilité de déblocage anticipé en cas d'invalidité, de décès du conjoint ou d'acquisition de la résidence principale

Comptes à terme

1. Dépôt à Terme (DAT) Standard

Le Dépôt à Terme Standard est un placement à échéance fixe permettant de valoriser un capital sur une période déterminée.

Caractéristiques:

- Montant minimum: 1.000.000 FCFA
- Durées disponibles : 1, 3, 6, 9 mois ou 1, 2, 3, 4, 5 ans
- Taux d'intérêt fixe pour toute la durée du placement :
 - o 1 mois: 3,00%
 - o 3 mois: 3,25%
 - o 6 mois: 3,50%
 - o 9 mois: 3,75%
 - o 1 an: 4,00%
 - o 2 ans: 4,25%
 - o 3 ans: 4,50%
 - o 4 ans : 4,75%
 - o 5 ans: 5,00%
- Versement des intérêts : à l'échéance ou annuellement pour les DAT de plus d'un an
- Possibilité de renouvellement automatique
- Pénalité en cas de retrait anticipé : 1,5% du montant placé

Avantages:

- Rémunération garantie
- Placement sécurisé
- Possibilité d'utiliser le DAT comme garantie pour un crédit

2. DAT Progressif

Le DAT Progressif est un placement à échéance fixe dont le taux d'intérêt augmente chaque année.

Caractéristiques:

- Montant minimum: 2.000.000 FCFA
- Durée: 5 ans
- Taux d'intérêt progressif :
 - o 1ère année : 3,50%
 - o 2ème année : 4,00%

o 3ème année : 4,50%

o 4ème année : 5,00%

o 5ème année : 5,50%

• Versement des intérêts : annuellement

• Possibilité de retrait à chaque date anniversaire sans pénalité

• Pénalité en cas de retrait anticipé : 2% du montant placé

Avantages:

- Rémunération croissante
- Flexibilité de sortie à chaque date anniversaire
- Placement sécurisé

3. Bon de Caisse

Le Bon de Caisse est un titre de créance nominatif émis par la Banque en contrepartie d'un dépôt.

Caractéristiques:

- Montant minimum: 5.000.000 FCFA
- Durées disponibles : 6, 12, 18, 24, 36 mois
- Taux d'intérêt fixe pour toute la durée du placement :

o 6 mois: 3,50%

o 12 mois: 4,00%

o 18 mois: 4,25%

o 24 mois: 4,50%

o 36 mois: 5,00%

- Versement des intérêts : à l'échéance
- Possibilité de transmission par endossement
- Non renouvelable automatiquement

Avantages:

- Rémunération garantie
- Transmissible
- Possibilité d'utiliser le Bon de Caisse comme garantie pour un crédit

Produits de crédit

1. Prêt Personnel

Le Prêt Personnel est un crédit à la consommation destiné à financer des besoins personnels (équipement, voyage, événement, etc.).

Caractéristiques:

- Montant : de 500.000 FCFA à 30.000.000 FCFA
- Durée : de 6 à 60 mois
- Taux d'intérêt annuel : à partir de 9,00% (selon le profil du Client et la durée)
- Frais de dossier : 1% du montant du prêt (minimum 20.000 FCFA)
- Assurance emprunteur obligatoire : 0,50% du capital emprunté par an
- Remboursement : mensualités constantes (capital + intérêts)
- Pénalité de retard : 3% du montant de l'échéance impayée
- Remboursement anticipé possible avec une pénalité de 2% du capital restant dû

Conditions d'éligibilité :

- Être client de la Banque Soleil depuis au moins 3 mois
- Avoir un revenu régulier et domicilié à la Banque Soleil
- Capacité d'endettement maximum : 33% des revenus nets
- Fournir les justificatifs de revenus des 3 derniers mois
- Fournir une caution solidaire ou une garantie réelle selon le montant du prêt

2. Crédit Immobilier

Le Crédit Immobilier est destiné à financer l'acquisition, la construction ou la rénovation d'un bien immobilier.

Caractéristiques:

- Montant : de 10.000.000 FCFA à 500.000.000 FCFA
- Durée : de 5 à 20 ans
- Taux d'intérêt annuel : à partir de 7,50% (selon le profil du Client et la durée)
- Frais de dossier : 1% du montant du prêt (minimum 100.000 FCFA)
- Assurance emprunteur obligatoire : 0,40% du capital emprunté par an
- Remboursement : mensualités constantes (capital + intérêts)
- Pénalité de retard : 3% du montant de l'échéance impayée
- Remboursement anticipé possible avec une pénalité de 3% du capital restant dû
- Garantie : hypothèque de premier rang sur le bien financé

Conditions d'éligibilité :

- Être client de la Banque Soleil depuis au moins 6 mois
- Avoir un revenu régulier et domicilié à la Banque Soleil
- Capacité d'endettement maximum : 40% des revenus nets
- Apport personnel minimum : 20% du coût total du projet
- Fournir les justificatifs de revenus des 6 derniers mois
- Fournir tous les documents relatifs au bien immobilier (titre foncier, permis de construire, devis, etc.)

3. Crédit Automobile

Le Crédit Automobile est destiné à financer l'acquisition d'un véhicule neuf ou d'occasion.

Caractéristiques:

- Montant : de 2.000.000 FCFA à 50.000.000 FCFA
- Durée : de 12 à 60 mois
- Taux d'intérêt annuel : à partir de 8,50% (selon le profil du Client et la durée)
- Frais de dossier : 1% du montant du prêt (minimum 50.000 FCFA)
- Assurance emprunteur obligatoire : 0,45% du capital emprunté par an
- Assurance tous risques du véhicule obligatoire
- Remboursement : mensualités constantes (capital + intérêts)
- Pénalité de retard : 3% du montant de l'échéance impayée
- Remboursement anticipé possible avec une pénalité de 2% du capital restant dû
- Garantie : nantissement du véhicule

Conditions d'éligibilité :

- Être client de la Banque Soleil depuis au moins 3 mois
- Avoir un revenu régulier et domicilié à la Banque Soleil
- Capacité d'endettement maximum : 33% des revenus nets
- Apport personnel minimum : 10% pour un véhicule neuf, 20% pour un véhicule d'occasion
- Fournir les justificatifs de revenus des 3 derniers mois
- Fournir tous les documents relatifs au véhicule (facture proforma, carte grise, etc.)

4. Crédit Express

Le Crédit Express est un prêt à court terme destiné à faire face à des dépenses imprévues.

Caractéristiques:

Montant : de 100.000 FCFA à 3.000.000 FCFA

• Durée : de 1 à 12 mois

• Taux d'intérêt annuel : 12,00%

• Frais de dossier : 1% du montant du prêt (minimum 10.000 FCFA)

• Assurance emprunteur obligatoire : 0,60% du capital emprunté par an

• Remboursement : mensualités constantes (capital + intérêts)

• Pénalité de retard : 3% du montant de l'échéance impayée

• Remboursement anticipé possible sans pénalité

Conditions d'éligibilité :

- Être client de la Banque Soleil depuis au moins 1 mois
- Avoir un revenu régulier et domicilié à la Banque Soleil
- Capacité d'endettement maximum : 33% des revenus nets
- Fournir les justificatifs de revenus du dernier mois

5. Crédit Équipement Professionnel

Le Crédit Équipement Professionnel est destiné aux professionnels, artisans, commerçants et PME pour financer l'acquisition de matériel professionnel.

Caractéristiques:

• Montant : de 2.000.000 FCFA à 100.000.000 FCFA

• Durée : de 12 à 84 mois

• Taux d'intérêt annuel : à partir de 8,00% (selon le profil du Client et la durée)

• Frais de dossier : 1% du montant du prêt (minimum 100.000 FCFA)

• Assurance emprunteur obligatoire : 0,50% du capital emprunté par an

• Remboursement : mensualités constantes (capital + intérêts)

• Pénalité de retard : 3% du montant de l'échéance impayée

- Remboursement anticipé possible avec une pénalité de 3% du capital restant dû
- Garantie : nantissement du matériel financé

Conditions d'éligibilité :

- Être client de la Banque Soleil depuis au moins 6 mois
- Avoir une activité professionnelle établie depuis au moins 2 ans
- Fournir les états financiers des 2 derniers exercices
- Fournir un business plan et une étude de rentabilité pour les montants importants

• Fournir tous les documents relatifs au matériel (facture proforma, devis, etc.)

Services bancaires digitaux

1. Banque en ligne "Soleil Connect"

"Soleil Connect" est la plateforme de banque en ligne de la Banque Soleil accessible via internet.

Fonctionnalités :

- Consultation des comptes en temps réel
- Suivi des opérations
- Virements internes et externes
- Virements permanents et différés
- Commande de chéquiers
- Mise en opposition de moyens de paiement
- Téléchargement de relevés de compte
- Messagerie sécurisée
- Simulation de crédit
- Demande de crédit en ligne
- Souscription à certains produits bancaires

Conditions d'accès:

- Service gratuit pour tous les clients de la Banque Soleil
- Identifiant et mot de passe personnels
- Code de confirmation par SMS pour les opérations sensibles
- Connexion sécurisée par cryptage SSL

2. Application mobile "Soleil Mobile"

"Soleil Mobile" est l'application mobile de la Banque Soleil disponible sur iOS et Android.

Fonctionnalités :

- Toutes les fonctionnalités de "Soleil Connect"
- Géolocalisation des agences et distributeurs
- Paiement mobile
- Scan de factures pour paiement
- Transfert d'argent instantané
- Reconnaissance faciale ou empreinte digitale

- Notifications personnalisées
- Catégorisation automatique des dépenses

Conditions d'accès:

- Service gratuit pour tous les clients de la Banque Soleil
- Téléchargement sur App Store ou Google Play Store
- Activation avec identifiant et mot de passe de banque en ligne
- Validation par code SMS

3. Service de paiement mobile "Soleil Pay"

"Soleil Pay" est le service de paiement mobile de la Banque Soleil.

Fonctionnalités :

- Paiement sans contact
- Paiement par QR code
- Transfert d'argent P2P
- Retraits sans carte aux distributeurs
- Paiement de factures
- Achat de crédit téléphonique
- Paiement chez les commerçants partenaires

Conditions d'accès:

- Service gratuit pour tous les clients de la Banque Soleil
- Activation via l'application Soleil Mobile
- Validation par code PIN ou biométrie
- Limite de paiement quotidienne personnalisable

4. Service d'alerte SMS "Soleil Info"

"Soleil Info" est le service d'alertes SMS de la Banque Soleil.

Fonctionnalités:

- Notification des opérations créditrices et débitrices selon un seuil défini
- Alerte de solde bas
- Alerte d'échéance de crédit
- Alerte de réception de virement
- Alerte de mise à disposition de chéquier

• Alerte de dépassement de découvert autorisé

Conditions d'accès:

- Service facturé 1.000 FCFA par mois
- Activation en agence ou via Soleil Connect
- Possibilité de personnaliser les alertes
- Numéro de téléphone mobile valide requis

Cartes bancaires

1. Carte "Soleil Classic"

La carte "Soleil Classic" est une carte de débit nationale à autorisation systématique.

Caractéristiques:

- Validité : 2 ans
- Plafond de retrait : 200.000 FCFA / 7 jours
- Plafond de paiement : 500.000 FCFA / 30 jours
- Cotisation annuelle: 5.000 FCFA
- Assurance perte et vol incluse
- Utilisation nationale (Sénégal et zone UEMOA)
- Débit immédiat
- Code confidentiel à 4 chiffres

Services associés:

- Retraits aux distributeurs de la Banque Soleil : gratuit
- Retraits aux distributeurs des banques partenaires : 500 FCFA par retrait
- Retraits aux autres distributeurs : 1.000 FCFA par retrait
- Paiement chez les commerçants : gratuit
- Mise en opposition : 5.000 FCFA
- Renouvellement anticipé : 5.000 FCFA
- Réédition du code confidentiel : 2.500 FCFA

2. Carte "Soleil Gold"

La carte "Soleil Gold" est une carte de débit internationale.

Caractéristiques:

• Validité : 2 ans

- Plafond de retrait : 500.000 FCFA / 7 jours
- Plafond de paiement : 2.000.000 FCFA / 30 jours
- Cotisation annuelle: 15.000 FCFA
- Assurance perte et vol incluse
- Utilisation internationale
- Débit immédiat ou différé (au choix)
- Code confidentiel à 4 chiffres

Services associés :

- Retraits aux distributeurs de la Banque Soleil : gratuit
- Retraits aux distributeurs des banques partenaires : 500 FCFA par retrait
- Retraits aux autres distributeurs nationaux : 1.000 FCFA par retrait
- Retraits à l'international : 2% du montant (minimum 2.500 FCFA)
- Paiement national chez les commerçants : gratuit
- Paiement international chez les commerçants : 1,5% du montant
- Mise en opposition : gratuit
- Renouvellement anticipé : 10.000 FCFA
- Réédition du code confidentiel : gratuit
- Assistance voyage internationale
- Assurance achats

3. Carte "Soleil Platinum"

La carte "Soleil Platinum" est une carte de prestige internationale offrant des services haut de gamme.

Caractéristiques:

- Validité: 3 ans
- Plafond de retrait : 1.000.000 FCFA / 7 jours
- Plafond de paiement : 5.000.000 FCFA / 30 jours
- Cotisation annuelle: 50.000 FCFA
- Assurance perte et vol incluse
- Utilisation internationale
- Débit immédiat ou différé (au choix)
- Code confidentiel à 4 chiffres

Services associés:

- Retraits aux distributeurs Banque Soleil et partenaires : gratuit
- Retraits aux autres distributeurs nationaux : gratuit
- Retraits à l'international : 1% du montant (minimum 2.500 FCFA)
- Paiement national et international chez les commerçants : gratuit
- Mise en opposition : gratuit
- Renouvellement anticipé : gratuit
- Réédition du code confidentiel : gratuit
- Assistance voyage internationale
- Assurance achats et prolongation de garantie
- Accès aux salons VIP dans les aéroports internationaux
- Conciergerie téléphonique 24h/24
- Service client dédié

4. Carte "Soleil Business"

La carte "Soleil Business" est une carte internationale destinée aux professionnels et entreprises.

Caractéristiques:

- Validité : 2 ans
- Plafond de retrait personnalisable
- Plafond de paiement personnalisable
- Cotisation annuelle : 25.000 FCFA
- Assurance perte et vol incluse
- Utilisation internationale
- Débit immédiat ou différé (au choix)
- Code confidentiel à 4 chiffres

Services associés :

- Retraits aux distributeurs de la Banque Soleil : gratuit
- Retraits aux distributeurs des banques partenaires : 500 FCFA par retrait
- Retraits aux autres distributeurs nationaux : 1.000 FCFA par retrait
- Retraits à l'international : 1,5% du montant (minimum 2.500 FCFA)
- Paiement national chez les commerçants : gratuit

- Paiement international chez les commerçants : 1% du montant
- Mise en opposition : gratuit
- Renouvellement anticipé : 10.000 FCFA
- Réédition du code confidentiel : gratuit
- Service de reporting des dépenses
- Possibilité de définir des plafonds différents par carte et par collaborateur
- Assistance voyage internationale

5. Carte prépayée "Soleil Liberty"

La carte prépayée "Soleil Liberty" est une carte internationale rechargeable.

Caractéristiques:

- Validité : 3 ans
- Plafond de retrait : 300.000 FCFA / 7 jours
- Plafond de paiement : 1.000.000 FCFA / 30 jours
- Cotisation annuelle: 10.000 FCFA
- Assurance perte et vol en option (2.500 FCFA/an)
- Utilisation internationale
- Code confidentiel à 4 chiffres
- Rechargement en agence, via Soleil Connect ou Soleil Mobile

Services associés:

- Retraits aux distributeurs de la Banque Soleil : 500 FCFA par retrait
- Retraits aux distributeurs des banques partenaires : 1.000 FCFA par retrait
- Retraits aux autres distributeurs nationaux : 1.500 FCFA par retrait
- Retraits à l'international : 2% du montant (minimum 2.500 FCFA)
- Paiement national chez les commerçants : gratuit
- Paiement international chez les commerçants : 1,5% du montant
- Mise en opposition : 5.000 FCFA
- Renouvellement anticipé: 7.500 FCFA
- Réédition du code confidentiel : 2.500 FCFA
- Frais de rechargement : 1% du montant rechargé (minimum 500 FCFA)

TARIFICATION

Frais de tenue de compte

Compte de particulier :

• Compte courant standard : 2.500 FCFA / trimestre

• Compte courant premium : 5.000 FCFA / trimestre

• Compte joint: 3.500 FCFA / trimestre

• Compte indivis: 3.500 FCFA / trimestre

• Compte pour mineur : gratuit

• Compte pour étudiant : gratuit pendant 5 ans, puis 1.000 FCFA / trimestre

Compte professionnel:

• Compte professionnel individuel: 5.000 FCFA / trimestre

• Compte d'entreprise (TPE/PME) : 10.000 FCFA / trimestre

• Compte d'entreprise (Grande entreprise) : 25.000 FCFA / trimestre

• Compte d'association : 2.500 FCFA / trimestre

Opérations courantes

Opérations au crédit :

• Versement d'espèces en agence : gratuit

• Remise de chèque Banque Soleil : gratuit

• Remise de chèque autre banque au Sénégal : gratuit

• Remise de chèque zone UEMOA : 0,1% du montant (minimum 2.500 FCFA)

• Remise de chèque hors UEMOA : 0,25% du montant (minimum 10.000 FCFA)

• Virement reçu interne : gratuit

• Virement reçu national (SICA) : gratuit

• Virement reçu international zone UEMOA: 5.000 FCFA

• Virement reçu international hors UEMOA: 0,1% du montant (minimum 10.000 FCFA, maximum 50.000 FCFA)

Opérations au débit :

• Retrait d'espèces en agence : gratuit

• Émission de chèque : gratuit

• Émission de chèque de banque : 5.000 FCFA

• Virement interne : gratuit

• Virement national (SICA): 1.000 FCFA

- Virement international zone UEMOA: 0,25% du montant (minimum 10.000 FCFA, maximum 50.000 FCFA)
- Virement international hors UEMOA: 0,5% du montant (minimum 15.000 FCFA, maximum 100.000 FCFA)
- Virement permanent interne : gratuit
- Virement permanent national: 500 FCFA par virement
- Mise en place d'un virement permanent : 2.500
- Modification d'un virement permanent : 1.500 FCFA
- Prélèvement automatique national : 1.000 FCFA
- Mise en place d'un prélèvement automatique : 2.500 FCFA

Moyens de paiement :

- Commande de chéquier (25 formules) : 7.500 FCFA
- Commande de chéquier (50 formules) : 12.500 FCFA
- Frais d'envoi de chéquier par courrier : 5.000 FCFA
- Mise en opposition sur chèque ou chéquier : 10.000 FCFA
- Annulation d'opposition : 5.000 FCFA
- Lettre de change/Billet à ordre : 2.500 FCFA par effet

Incidents de fonctionnement

Incidents sur chèques :

- Rejet de chèque pour insuffisance de provision :
 - \circ Chèque ≤ 50.000 FCFA : 10.000 FCFA
 - o Chèque > 50.000 FCFA et ≤ 100.000 FCFA : 20.000 FCFA
 - o Chèque > 100.000 FCFA et ≤ 1.000.000 FCFA : 30.000 FCFA
 - o Chèque > 1.000.000 FCFA : 40.000 FCFA
- Forfait de régularisation pour chèque sans provision : 15.000 FCFA
- Lettre d'information préalable pour chèque sans provision : 5.000 FCFA
- Certificat de non-paiement : 15.000 FCFA
- Mainlevée d'interdiction bancaire : 25.000 FCFA

Incidents sur effets:

- Rejet d'effet pour insuffisance de provision : 15.000 FCFA
- Rejet d'effet pour autre motif : 10.000 FCFA

• Avis de sort : 5.000 FCFA

Autres incidents:

- Commission d'intervention : 5.000 FCFA par opération
- Lettre de relance pour compte débiteur : 5.000 FCFA
- Frais de gestion de compte inactif : 5.000 FCFA / trimestre après 12 mois d'inactivité
- Saisie-attribution/Avis à tiers détenteur : 25.000 FCFA

Services bancaires

Services de banque à distance :

- Abonnement Soleil Connect: gratuit
- Abonnement Soleil Mobile: gratuit
- Abonnement Soleil Pay: gratuit
- Abonnement Soleil Info (alertes SMS): 1.000 FCFA / mois
- SMS à la demande : 100 FCFA par SMS

Documents bancaires:

- Relevé de compte à la demande en agence : 2.500 FCFA
- Relevé de compte par e-mail : gratuit
- Attestation bancaire: 10.000 FCFA
- Duplicata de relevé de compte : 2.500 FCFA par relevé
- Attestation d'intérêts ou de frais bancaires : 5.000 FCFA
- Lettre de recommandation: 15.000 FCFA
- Lettre de clôture de compte : gratuit
- Recherche de documents (moins d'un an) : 5.000 FCFA par document
- Recherche de documents (plus d'un an) : 10.000 FCFA par document

Coffre-fort:

- Location de coffre-fort (petit): 75.000 FCFA / an
- Location de coffre-fort (moyen): 150.000 FCFA / an
- Location de coffre-fort (grand): 250.000 FCFA / an
- Cautionnement: 100.000 FCFA
- Frais d'ouverture forcée : frais réels + 50.000 FCFA

Opérations internationales

Transferts:

- Transfert émis zone UEMOA: 0,25% du montant (minimum 10.000 FCFA, maximum 50.000 FCFA)
- Transfert émis hors UEMOA: 0,5% du montant (minimum 15.000 FCFA, maximum 100.000 FCFA)
- Transfert reçu zone UEMOA: 5.000 FCFA
- Transfert reçu hors UEMOA: 0,1% du montant (minimum 10.000 FCFA, maximum 50.000 FCFA)
- Frais de correspondant : à la charge du donneur d'ordre ou du bénéficiaire selon instruction
- Modification/Annulation de transfert : 15.000 FCFA

Change:

- Commission de change : 0,25% du montant (minimum 5.000 FCFA)
- Achat/Vente de billets de banque étrangers : cours du jour + 2%

Crédit documentaire :

- Ouverture: 0,5% du montant par trimestre indivisible (minimum 50.000 FCFA)
- Modification portant sur le montant : 0,5% du montant de l'augmentation (minimum 30.000 FCFA)
- Modification autre: 30.000 FCFA
- Commission d'engagement : 0,25% du montant par trimestre indivisible (minimum 30.000 FCFA)
- Commission de paiement/négociation : 0,25% du montant (minimum 30.000 FCFA)
- Frais de swift : 15.000 FCFA
- Frais de courrier : frais réels

CONFIDENTIALITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES

Secret bancaire

La Banque est tenue au secret professionnel. Elle ne peut communiquer des informations concernant le Client, ou les opérations qu'il effectue, à des tiers que dans les cas prévus par la loi, notamment sur réquisition des autorités judiciaires, fiscales ou de la BCEAO.

Le Client peut toutefois autoriser la Banque, par écrit et de manière expresse, à communiquer des informations le concernant à des tiers qu'il désigne.

Protection des données personnelles

La Banque collecte et traite les données personnelles du Client conformément à la législation en vigueur relative à la protection des données personnelles.

Les données personnelles collectées sont nécessaires à l'exécution des services bancaires, à la gestion de la relation client, à la prévention des risques, au respect des obligations légales et réglementaires, ainsi qu'à des fins de prospection commerciale.

Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de ses données personnelles. Ces droits peuvent être exercés par courrier adressé au Délégué à la Protection des Données de la Banque Soleil, à l'adresse du siège social, ou par email à l'adresse dpo@banquesoleil.sn.

La Banque conserve les données personnelles pendant la durée nécessaire à l'accomplissement des finalités pour lesquelles elles ont été collectées, augmentée des délais légaux de conservation et de prescription.

Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme

Dans le cadre de la réglementation relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, la Banque est tenue à un devoir de vigilance à l'égard de l'ensemble de sa clientèle.

À ce titre, la Banque peut être amenée à demander au Client des informations complémentaires sur son identité, l'origine et la destination des fonds, l'objet et la nature de la relation d'affaires ou de l'opération envisagée.

Le Client s'engage à fournir à la Banque tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de ces obligations. À défaut, la Banque se réserve le droit de ne pas exécuter l'opération ou de mettre un terme à la relation d'affaires.

DISPOSITIONS DIVERSES

Modification des conditions générales

La Banque se réserve le droit de modifier les présentes Conditions Générales, les caractéristiques des produits et services bancaires ainsi que la tarification.

Les modifications sont portées à la connaissance du Client par tout moyen approprié (affichage en agence, mise à disposition sur le site internet, envoi par courrier ou par voie électronique) au moins 30 jours avant leur entrée en vigueur.

En l'absence de contestation dans ce délai, les modifications sont réputées acceptées par le Client. En cas de désaccord, le Client a la possibilité de clôturer son compte sans frais.

Réclamations

Pour toute réclamation, le Client peut s'adresser :

- À son agence, par courrier, téléphone ou email
- Au Service Qualité et Réclamations, par courrier adressé au siège social ou par email à reclamations@banquesoleil.sn
- À la Direction Générale, en cas d'insatisfaction sur le traitement de la réclamation

La Banque s'engage à accuser réception de la réclamation dans un délai de 48 heures et à y apporter une réponse dans un délai maximum de 30 jours.

En cas de litige persistant, le Client peut saisir le Médiateur de l'Association Professionnelle des Banques et Établissements Financiers du Sénégal (APBEF), dont les coordonnées sont disponibles en agence et sur le site internet de la Banque.

Force majeure

La responsabilité de la Banque ne peut être engagée en cas de force majeure, notamment en cas de catastrophe naturelle, conflit armé, grève, émeute, attentat, coupure d'électricité, défaillance des systèmes informatiques ou des moyens de communication, ou toute autre circonstance échappant à son contrôle raisonnable.

Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes Conditions Générales sont soumises au droit sénégalais.

En cas de litige, les tribunaux du Sénégal sont seuls compétents.

ANNEXES

Annexe 1: Lexique des termes bancaires

Agios: Intérêts débiteurs perçus par la banque sur un compte présentant un solde débiteur.

Autorisation de découvert : Accord écrit par lequel la banque autorise le client à rendre son compte débiteur dans la limite d'un montant et d'une durée déterminés.

BCEAO: Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, institut d'émission commun aux huit pays membres de l'UEMOA.

Commission d'intervention : Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier.

DAT: Dépôt à Terme, placement financier à échéance fixe.

FCFA : Franc de la Communauté Financière Africaine, monnaie ayant cours légal dans les pays membres de l'UEMOA.

IBAN: International Bank Account Number, numéro d'identification international d'un compte bancaire.

RIB: Relevé d'Identité Bancaire, document comportant toutes les références bancaires d'un compte.

SICA : Système Interbancaire de Compensation Automatisé, système de compensation des paiements de l'UEMOA.

STAR: Système de Transfert Automatisé et de Règlement, système de règlement brut en temps réel de l'UEMOA.

SWIFT: Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication, réseau de messagerie financière interbancaire mondial.

TEG: Taux Effectif Global, taux annuel englobant les intérêts et l'ensemble des frais liés à l'octroi d'un crédit.

UEMOA: Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine, regroupant huit pays d'Afrique de l'Ouest.

Annexe 2: Formule de calcul du TEG

Le Taux Effectif Global (TEG) est calculé selon la formule suivante :

TEG = [(Montant total des intérêts + Frais et commissions liés au crédit) / Montant emprunté] × (365 / Durée du crédit en jours)

Où:

- Montant total des intérêts = Somme des intérêts versés pendant toute la durée du crédit
- Frais et commissions liés au crédit = Frais de dossier, frais d'assurance, etc.
- Montant emprunté = Capital emprunté
- Durée du crédit en jours = Nombre de jours entre la date de versement des fonds et la date du dernier remboursement

Annexe 3 : Liste des agences et distributeurs automatiques

Direction Générale et Agence Principale : Avenue Léopold Sédar Senghor, Dakar Tél : (+221) 33 839 55 00

Agence Plateau : Place de l'Indépendance, Dakar Tél : (+221) 33 839 55 01

Agence Almadies: Route des Almadies, Dakar Tél: (+221) 33 839 55 02

Agence Point E: Boulevard du Canal IV, Dakar Tél: (+221) 33 839 55 03

Agence Médina: Avenue Blaise Diagne, Dakar Tél: (+221) 33 839 55 04

Agence Pikine: Tally Boumack, Pikine Tél: (+221) 33 839 55 05

Agence Rufisque: Avenue Ousmane Socé Diop, Rufisque Tél: (+221) 33 839 55 06

Agence Thiès: Avenue Léopold Sédar Senghor, Thiès Tél: (+221) 33 839 55 07

Agence Saint-Louis: Avenue Charles de Gaulle, Saint-Louis Tél: (+221) 33 839 55 08

Agence Ziguinchor: Avenue Émile Badiane, Ziguinchor Tél: (+221) 33 839 55 09

Agence Kaolack: Avenue Léopold Sédar Senghor, Kaolack Tél: (+221) 33 839 55 10

Agence Mbour: Avenue Demba Diop, Mbour Tél: (+221) 33 839 55 11

Agence Touba: Quartier Darou Khoudoss, Touba Tél: (+221) 33 839 55 12

Agence Tambacounda: Avenue Mamadou Dia, Tambacounda Tél: (+221) 33 839 55 13

Distributeurs automatiques : La Banque Soleil dispose d'un réseau de 50 distributeurs automatiques répartis sur l'ensemble du territoire national. La liste complète des distributeurs automatiques est disponible sur le site internet de la Banque : www.banquesoleil.sn